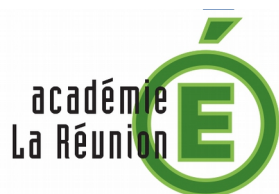


Saint-Denis, le 5 juillet 2016



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Résultats provisoires Baccalauréat 2016

Hausse du taux de réussite au 1^{er} groupe dans l'académie

Cabinet

Service communication

Affaire suivie par
Isabelle de Lavergne

Téléphone
02 62 48 14 43

Fax
02 62 48 13 97

Courriel
communication.secretariat
@ac-reunion.fr

24 avenue Georges Brassens
CS 71003
97743 Saint-Denis CEDEX 9

Site internet
www.ac-reunion.fr

Cette année, **11 166 candidats** se sont présentés aux épreuves du baccalauréat et 8 356 d'entre eux ont été admis dès le premier groupe d'épreuves. Le taux de réussite dans l'académie s'élève à **74,8 %**, soit 2,2 points de plus que l'année dernière.

Le recteur de l'académie, Vêlayoudom Marimoutou, adresse ses félicitations aux heureux lauréats et ses encouragements aux 1 778 candidats qui passeront les épreuves du second groupe les 7 et 8 juillet prochains.

Les taux de réussite – encore provisoires en attendant les résultats des épreuves du second groupe – sont en progression dans toutes les séries : bac général (+ 2,6 points), professionnel (+ 2,1 points) et technologique (+ 0,9 Point). Pour la première fois, le taux de réussite en bac général est supérieur à 80 % dès le 1^{er} groupe.

	Rappel 2013	Rappel 2014	Rappel 2015	Résultats 2016
Bac général	79,3 %	79,3 %	79,6 %	82,2 %
Bac technologique	68,8 %	76 %	70,7 %	71,6 %
Bac Professionnel	58,7 %	63,3 %	64,8 %	66,9 %
Total Bac	70,2 %	73,5 %	72,6 %	74,8 %



2/2

Les lauréats en quelques chiffres :

8 356 candidats sont reçus au premier groupe d'épreuves.

L'académie compte 291 lauréats de plus qu'en 2015.

4 790 lauréats obtiennent une mention (soit 383 de plus qu'en 2015) :

- **831 mentions Très Bien**, avec une moyenne égale ou supérieure à 16 (766 en bac général, 34 en bac technologique et 31 en bac pro).

- **1 308 mentions Bien**, avec une moyenne égale ou supérieure à 14 et inférieure à 16 (819 en bac général, 237 en bac technologique, 252 en bac professionnel).

- **2 651 mentions Assez Bien**, avec une moyenne égale ou supérieure à 12 et inférieure à 14 (1 176 en bac général, 667 en bac technologique, 808 en bac professionnel).

Les meilleures moyennes :

- **Bac général : 20,78** pour une élève dans la série S au lycée Pierre Lagourgue (Le Tampon).

- **Bac technologique : 18,4** pour un élève dans la série STI2D au lycée Pierre Poivre (Saint-Joseph).

- **Bac professionnel : 17,54** pour un élève dans la série Commerce au lycée professionnel privé Cluny (Sainte-Suzanne).

Les oraux du 2nd groupe

Les candidats admis aux oraux de rattrapage doivent choisir leurs matières aujourd'hui avant 17h. Les épreuves se dérouleront les 7 et 8 juillet.

Le candidat se présente à deux épreuves orales dans deux matières qu'il choisit parmi celles qui ont fait l'objet d'une épreuve écrite, anticipée ou non. Pour chacune des épreuves, seule la meilleure note obtenue par le candidat au premier ou au deuxième groupe est prise en compte par le jury. Le candidat est reçu s'il obtient une moyenne de 10/20 ou plus à l'ensemble des épreuves du second groupe.

Les résultats du 2nd groupe seront affichés le vendredi 8 juillet à 15h.